



Wallonie



Service public de Wallonie



Rapport d'activités
Facilitateur URÉ secteur non marchand
Période du 9 mars 2013 au 30 mars 2014

Rédacteur: Muriel Jadoul, Facilitatrice URE non marchand de Wallonie, UNIPSO

1. Séminaires

Au cours de cette mission, 3 types de séminaires ont été organisés par la Facilitatrice URE non marchand, cela, afin de répondre au mieux aux besoins du secteur non marchand.

- Séminaires avec présentation et visite de bâtiment exemplaire
- Séminaires par secteur
- Séminaires thématiques

Chaque séminaire a fait l'objet d'une évaluation. Ces évaluations ont été dans l'ensemble fort positives. Les rapports d'évaluation se trouvent dans le CD en annexe.

La quasi-totalité des personnes présentes aux séminaires correspondaient au public cible, à savoir des directeurs et responsables techniques d'institutions du secteur non marchand. La liste des personnes présentes se trouvent également dans le CD en annexe.

1. Séminaires avec présentation et visite de bâtiment exemplaire

Mundo- Namur

Concevoir ou améliorer un bâtiment en visant un objectif énergétique ambitieux : quelle stratégie adopter? L'exemple de la **rénovation passive d'un immeuble de bureaux** à Namur (Mundo-Namur)
Mardi 14 janvier 2014.

40 inscrits, 39 participants.

8h45	<i>Accueil des participants</i>	
9h	Introduction <ul style="list-style-type: none"> • Construction durable • Les « standards énergétiques » Le confort thermique Stratégie de conception énergétique : orientation, compacité, isolation, absence de ponts thermiques, étanchéité, ventilation, surchauffe, chauffage	Sophie Bronchart, Architecte, bureau d'étude EURECA
10h45	<i>Pause-café</i>	
11h	Stratégie de conception énergétique : suite Présentation de la rénovation passive de l'immeuble de bureau (Mundo-Namur) et bilan après 3 années d'utilisation	Sophie Bronchart, Architecte, bureau d'étude EURECA
12h	<i>Visite du bâtiment</i>	

2. Séminaires par secteur

Secteur culturel :

Gestion durable de l'énergie dans les centres culturels et autres lieux dédiés à la culture, **Théâtre de Namur, 24 Septembre 2013.**

Public cible : directeurs et responsables techniques de lieux ou centres culturels, représentants de communes (propriétaire de centres culturels).

53 inscrits, 49 participants.

8h45 <i>Accueil des participants</i>		
9h15	Introduction et mot d'accueil de l'Association des Centres Culturels asbl.	Jack Houssa <i>Président de l'ACC</i>
9h30	Des pistes concrètes pour une Utilisation Rationnelle de l'Energie: <ul style="list-style-type: none">• Réglementation PEB;• Primes énergie de la Région wallonne;• Mesures les plus rentables.	Muriel Jadoul <i>Facilitateur URE</i> <i>secteur non-marchand de Wallonie</i>
10h15	Politique énergétique de la Ville de Namur pour les bâtiments culturels. Etat des lieux des projets et chantiers en cours.	Philippe Noel <i>Attaché à l'échevinat de</i> <i>l'Aménagement du territoire, de la</i> <i>Régie foncière et de l'Energie</i>
10h45 <i>Pause-café</i>		
11h00	Remplacement des chaudières et optimisation de la régulation de chauffage au Théâtre de Namur.	David Goffin <i>Ancien responsable technique de la</i> <i>Ville de Namur</i>
11h45	Présentation du projet de transformation et de rénovation basse énergie des anciens abattoirs de Bomel en un espace culturel polyvalent.	Emmanuel Bouffioux <i>BAEB architecture</i> Jean-Philippe Lemaire <i>Bureau NEO&IDES</i>
12h30 <i>Lunch offert</i>		

Ecoles :

Collège Saint-Guibert, construction basse énergie (K23) et travaux d'amélioration énergétique de différents bâtiments, **Gembloux**, 16 octobre 2013.

Public cible : directeurs et responsables techniques d'écoles, communes.

32 inscrits, 29 participants.

8h45 <i>Accueil des participants</i>		
9h15	Primes énergie, réglementation PEB, connaissance et suivi des consommations	Muriel Jadoul, Facilitateur URE non marchand
9h45	Mesures concrètes pour diminuer la consommation d'énergie d'une école	Jacques Claessens, Facilitateur Education
10h45 <i>Pause-café</i>		
11h	Présentation de différents travaux d'amélioration de la performance énergétiques des bâtiments du Collège Saint-Guibert : isolation du toit, châssis, remplacement de chaudière, amélioration de la régulation, éclairage et isolation des conduites	Jean-Marc Poncelet, Directeur financier, Collège Saint-Guibert
12h30 <i>Lunch offert</i>		
13h15	Faire de l'énergie un projet éducatif Sensibiliser et mobiliser les élèves sur les économies énergie	Jacques Claessens, Facilitateur Education
14h15	Présentation du projet de construction basse énergie : historique, difficultés rencontrées, bilan financier	Carine Delestine, Directrice de l'implantation et Jean-Marc Poncelet, Directeur Financier du Collège Saint Guibert
14h30	Présentation du projet de construction basse énergie (K23) axée sur les aspects énergétiques	Xavier Falmagne, BSolutions, Architecte
15h30 <i>Visite du bâtiment</i>		

3. Séminaires thématiques :

Thèmes	Province	Dates	Participants
Sensibiliser le personnel et les bénéficiaires aux économies d'énergie	Namur	4 juin	59 inscrits, 56 participants
Eclairage intérieur : comment allier confort visuel et économies d'énergie ?	Namur	20 juin	57 inscrits, 54 participants
Isoler pour améliorer la performance énergétique d'un bâtiment	Namur	12 septembre	36 inscrits, 33 participants
Comprendre et améliorer une installation de chauffage (journée complète)	Charleroi	18 mars	40 inscrits, 37 participants
Comprendre et améliorer une installation de chauffage (journée complète)	Charleroi	3 avril	57 inscrits, 54 participants

Nb : 12 septembre, très mauvaise date, trop proche de la rentrée: il y a eu, au total, 52 inscrits, mais 16 personnes ont annulé en raison d'un agenda trop chargé.

Le 20 juin est également une mauvaise date, trop proche de la fin de l'année : près d'une dizaine d'annulations en raison également d'un agenda trop chargé.

Sensibiliser le personnel et les bénéficiaires aux économies d'énergie :

Horaire	Thématiques	Orateurs
8h45	Accueil des participants	
9h	Impliquer l'ensemble des occupants dans la démarche URE. Chiffrer et communiquer les économies réalisées. Présentation d'outils de mesure	Jacques Claessens, Facilitateur Education Muriel Jadoul, Facilitateur URE non marchand
10h30	Pause-café	
10h45	Une campagne de sensibilisation porteuse de valeurs Audit participatif Exemples de campagne de sensibilisation	Jacques Claessens, Facilitateur Education
12h	Clôture	

Eclairage intérieur : comment allier confort visuel et économies d'énergie ?

Horaire	Thématiques	Orateur
8h45	Accueil des participants	
9h	La lumière et ses caractéristiques Température et rendu des couleurs Sources lumineuses et luminaires efficaces	Ingrid Van Steenberghe, ODID
10h30	Pause-café	
10h45	Le point sur la technologie LED Gestion de l'éclairage Cas pratiques	Ingrid Van Steenberghe, ODID
12h	Clôture	

Isoler pour améliorer la performance énergétique d'un bâtiment :

Horaire	Thématique	Orateur
8h45	Accueil des participants	
9h	Isolation du toit : isolation du plancher des combles et de la pente du toit Isolation des murs : par l'intérieur, l'extérieur et par l'isolation du vide ventilé	Pierre Demesmaecker, Auditeur énergétique, ICEDD asbl
10h30	Pause-café	
10h45	Isolation des sols : terre-plein, plafond des caves et vide ventilé Remplacement des vitrages et châssis Isolation des conduites de chauffage et d'eau chaude sanitaire	Pierre Demesmaecker, Auditeur énergétique, ICEDD asbl
12h	Clôture	

Comprendre et améliorer une installation de chauffage

Horaire	Thématique	Orateur
8h45	Accueil des participants	
9h	Introduction Les systèmes d'émission La régulation d'une installation de chauffage	Pierre Demesmaecker, ICEDD
10h30	Pause-café	
10h45	La production de chaleur : les chaudières	Pierre Demesmaecker, ICEDD
12h	Lunch	
13 h	La production de chaleur : les chaudières (suite)	Pierre Demesmaecker, ICEDD
14h30	Pause-café	
14h45	Les auxiliaires Conclusions	Pierre Demesmaecker, ICEDD

2. Action énergétique mutualisée au sein du secteur culturel

Choix du secteur concerné : secteur culturel

Les centres culturels et le secteur culturel de manière générale n'ont pas encore été suffisamment ciblés et couverts dans le cadre des missions des Facilitateurs URE bâtiments et non marchand. Les centres culturels n'étant pas propriétaires de leur bâtiment, ils ne réalisent presque aucune mesure en matière d'URE. Ils estiment a priori que c'est du ressort du propriétaire (généralement la commune) de réaliser ces mesures. Cependant les centres culturels étant locataires de leur bâtiment avec des baux emphytéotiques ou de très longue durée et payant pour une grande majorité eux-mêmes leurs factures d'énergie, la réalisation de mesures en matière d'URE, que ce soit au niveau du bâtiment ou de la sensibilisation, est de ce fait économiquement rentable. Ils pourraient même disposer pour ce faire des primes Energie. Il est donc primordial de sensibiliser et d'informer les directeurs des centres culturels en matière d'URE afin que des mesures puissent y être réalisées.

En outre, les centres culturels sont caractérisés par de nombreuses spécificités propres à ce secteur à savoir :

- Locataires de leur bâtiment
- Subventionnement complexe (commune et Fédération Wallonie-Bruxelles)
- Techniques spéciales spécifiques et très développées (HVAC, éclairage)

Enfin, le Facilitateur URE non marchand a été contacté par l'ACC (l'association des centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles) lui demandant d'organiser des séminaires/formations énergie à l'attention de ses membres (l'ACC fédère 115 centres culturels dont 104 situés en Wallonie. Elle est membre de la CESSOC qui est elle-même membre de l'UNIPSO).

Pour ces différentes raisons, il nous a semblé opportun de réaliser l'action mutualisée avec les centres culturels et d'élargir au secteur culturel dans son ensemble afin de pouvoir répondre à la demande et aux spécificités de ce secteur en matière d'URE.

Objectifs de l'action mutualisée au sein du secteur culturel

Les objectifs de la démarche proposée sont les suivants :

- Identifier des problématiques communes en matière énergétique.
- Donner des informations techniques et des outils pratiques pour une mise en œuvre d'une démarche URE.
- Exposer les bonnes pratiques du secteur, toutes régions confondues, pour stimuler la mise en place d'actions reproductibles.
- Permettre une mise en réseau des acteurs du secteur afin de favoriser les échanges d'expérience.
- Favoriser la participation active des membres du groupe de travail en utilisant des outils d'animation afin de dynamiser les échanges et les partages d'expérience.

Travail de prospection

En collaboration avec l'ACC, une enquête par courrier électronique a été réalisée auprès de 115 centres culturels situés Bruxelles et en Wallonie visant à identifier les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique réalisés au sein de ceux-ci. 24 centres culturels ont répondu à cette enquête. En complément à cette enquête, les directeurs et responsable communaux de centres culturels ayant réalisé des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique ont été contactés par téléphone afin de pouvoir juger de l'exemplarité des travaux réalisés et de la motivation à participer à un éventuel groupe de travail sur la gestion de l'énergie.

Les personnes contactées ont montré de l'intérêt pour participer à ce groupe de travail. Par ailleurs, sur base des informations recueillies, la ville de Namur a été choisie pour accueillir le séminaire « gestion durable de l'énergie dans les centres culturels et autres lieux dédiés à la culture » du 24 septembre 2013 (voir point 1 séminaire) car elle a réalisé des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique exemplaires pour différents lieux culturels de la ville.

Des recherches ont été effectuées en Wallonie, mais aussi à Bruxelles et en Flandres, car il existe un réseau développement durable actif dans le secteur culturel dans ces régions qui permet d'illustrer de bonnes pratiques en matière d'URE. D'ailleurs, certains de ces lieux culturels serviront de retours d'expérience à présenter lors des groupes de travail. Il serait intéressant de voir les synergies potentielles entre les régions pour développer ce réseau.

Appel à candidatures

Lors de ce séminaire du 24 septembre, un appel à candidatures pour le groupe de travail a été réalisé. Celui-ci a été complété par un envoi par mail, via la base de donnée de l'ACC, de l'asbl Théâtre et Public, ainsi que par un envoi aux communes. Etant donné la complexité du secteur culturel, une prospection active a également été menée afin de cibler les bonnes personnes au sein des divers lieux culturels.

Nous avons reçu au total 12 candidatures qui ont toutes été acceptées.

Programme des groupes de travail

1^{er} groupe de travail : jeudi 12 décembre 2013 – 6 participants

9h	Accueil Café
9h15	Introduction
10h00	Suivi des consommations (partie 1)
10h20	Suivi des consommations : réflexion en groupe
10h50	Pause
11h00	Isolation : présentation de Claude Crabbé d'IA Concept
12h00	Isolation : Questions / réponses – partage d'expérience
12h30	Lunch sandwich

Deuxième groupe de travail : mardi 11 février 2014 – 8 participants

9h15	Accueil Café
9h30	Introduction
09h45	Eclairage fonctionnel et de spectacle (Catherine Lootens – chercheuse KUL Gand)
10h45	Pause
11h00	Eclairage fonctionnel et de spectacle – suite
12h00	Q/R – partage d'expérience
12h45	Lunch sandwich
13h30	Retour d'expérience : L'Ancienne Belgique (Marc Vrebos – responsable technique AB) Q/R
14h30	Pause
14h45	Echange et réflexion en sous-groupe sur les freins et les leviers d'un projet URE dans le secteur culturel
16h	Feedback suivi des consommations + organigramme
16h15	Débriefing & Conclusions

A noter que la matinée du 2^{ème} groupe de travail qui avait pour thème l'éclairage de spectacle, a été ouverte à des personnes extérieures au groupe de travail. Au total 9 personnes extérieures au groupe de travail mais travaillant dans le secteur culturel ont participé à cette matinée.

Les deux groupes de travail ont fait l'objet d'une évaluation qui est dans l'ensemble fort positive. Les rapports d'évaluation se trouvent dans le CD en annexe ainsi que la liste des participants.

3. Accompagnement à l'URE et à la sensibilisation

Un appel à candidatures a été organisé dans **les secteurs suivants** :

- les maisons de repos ;
- les services d'hébergement (personnes handicapées, aide à la jeunesse, maison d'accueil...). Les centres d'hébergement touristique (type gîte) ne sont pas concernés car l'hébergement est de trop courte durée que pour pouvoir réaliser un travail de sensibilisation ;
- les crèches.

Ce choix du type d'institution a été fait sur base deux critères :

- gros potentiel d'économie d'énergie pour les maisons de repos et services d'hébergement (ces bâtiments étant chauffés en permanence et souvent à une température élevée) ;
- institution adaptée pour réaliser un travail de sensibilisation des résidents (sur base de l'expérience des 2 années précédentes).

Nous avons reçu au total **37 candidatures**.

Plusieurs critères ont été utilisés pour sélectionner les candidats :

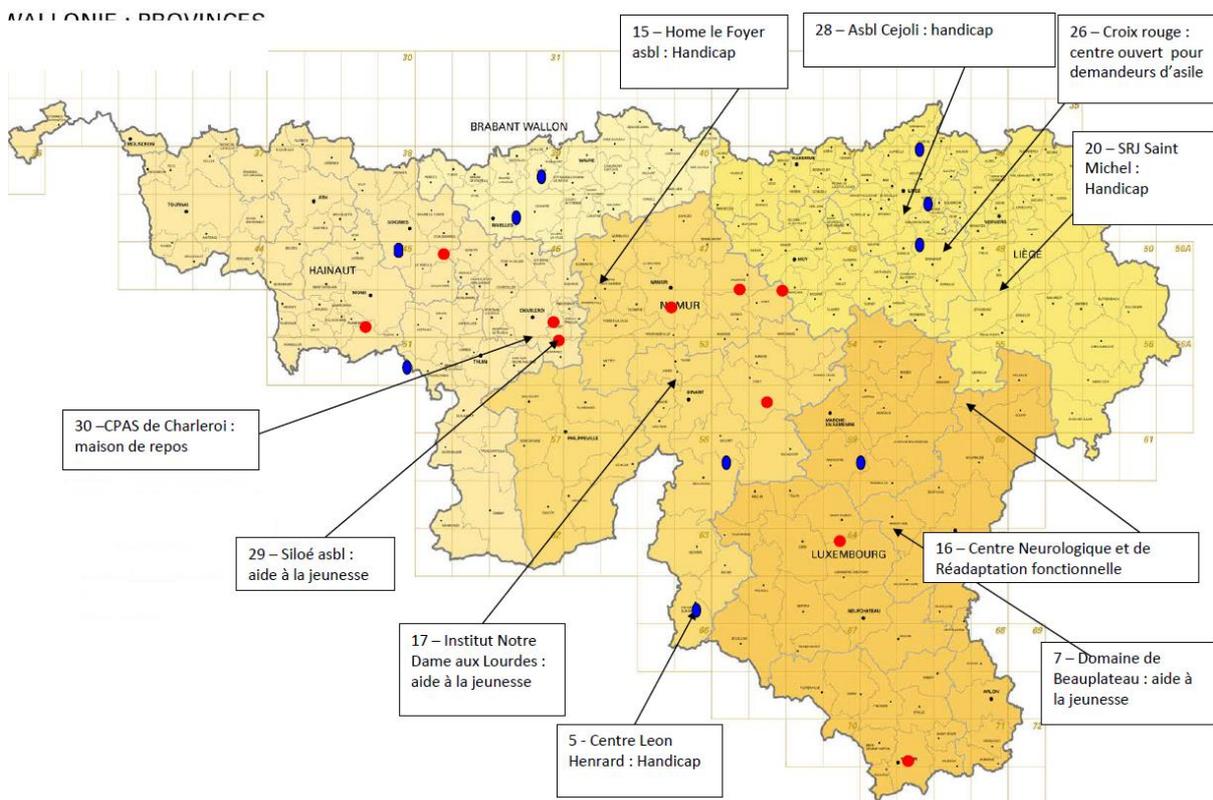
- **Taille** : nous avons pu constater que ce type d'accompagnement est particulièrement bien adapté à des institutions de taille moyenne. Ce type d'institution étant :
 - d'une part, d'une taille pas trop grande pour que la direction puisse s'impliquer personnellement dans la démarche URE (ce qui est un gage de réussite) ;
 - d'autre part, d'une taille suffisamment grande pour pouvoir disposer des moyens humains nécessaires à la réalisation de l'accompagnement et pour pouvoir transposer la démarche dans d'autres bâtiments ;
 - les institutions ont été classifiées par taille sur base du nombre d'équivalent temps plein.
- **Avancement dans la démarche URE** : l'institution ne doit pas être trop avancée dans la démarche URE afin qu'elle puisse encore bénéficier des différents types d'accompagnement proposés (méthodologique, technique, sensibilisation, suivi des consommations). Il est par contre souhaitable que l'institution ait déjà pu mettre en œuvre quelques mesures URE afin de montrer l'investissement de la direction dans ce domaine. Enfin, il est primordial que l'institution n'ait pas déjà bénéficié d'un autre type d'accompagnement à l'URE.
- **Secteur** : l'institution doit faire partie du secteur non marchand et être soit une maison de repos, un centre d'hébergement ou une crèche.
- **Consommation spécifique élevée** : étant donné qu'il y a visiblement beaucoup d'erreurs dans les m² chauffés et dans la consommation de combustible communiqués, le critère consommation spécifique élevée n'a pas pu être utilisé. Nous avons simplement indiqué « ok » lorsque la consommation spécifique de combustible calculée était réaliste.

- **Dossier complet** : les 4 premières institutions ont rentré un dossier totalement incomplet, deux d'entre elles étaient, de plus, hors secteur, ces institutions n'ont pas été retenues.
- **Dossier arrivé à temps** : deux institutions ont rentré leur candidatures fort en retard, sans justification, ces institutions n'ont pas donc pas été retenues.

Sur base des critères ci-dessus, une première sélection de 17 institutions a été réalisée pour lesquelles nous avons réalisé un entretien téléphonique. Dans le cas où ce n'était pas la direction qui était référencée en personne de contact, nous avons contacté la direction en plus de la personne de contact. Les entretiens téléphoniques ont duré en moyenne une vingtaine de minutes et visaient principalement à évaluer la **motivation de la direction** pour les différents aspects de la démarche URE. Une motivation forte de la direction est vraiment essentielle pour mener à bien cet accompagnement.

Une cote d'évaluation de 1 à 3 a finalement été attribuée. Au final 10 institutions ont été sélectionnées sur base du score obtenu et sur base de la répartition géographique.

La carte ci-dessous reprend le nom, le secteur et la localisation des institutions sélectionnées. Les points bleus et rouges représentent les 20 institutions qui ont déjà été accompagnées.

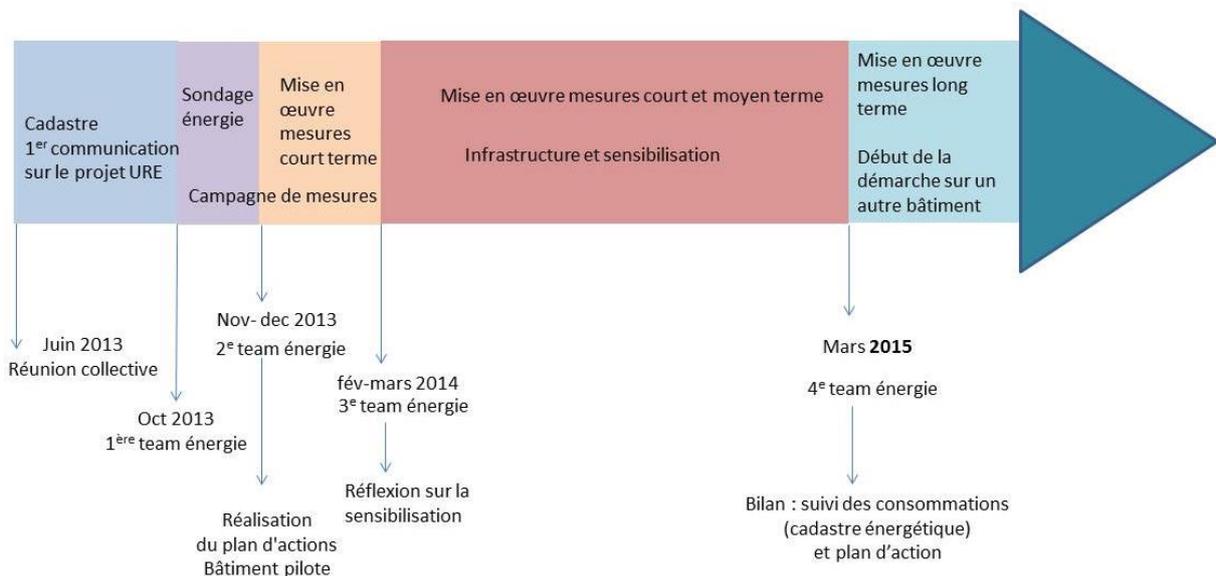


Ces 10 institutions bénéficieront de l'accompagnement du Facilitateur URE secteur Non Marchand de Wallonie durant 10 mois (de mai 2013 à février 2014). A travers plusieurs rencontres, elles recevront **trois types d'accompagnement** :

- Un accompagnement méthodologique présentant la marche à suivre pour mettre en place une politique d'Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE) efficace.
- Un accompagnement technique, pour les guider dans la mise en œuvre de leurs projets d'amélioration de la performance énergétique de leurs bâtiments (pré-check sur un bâtiment pilote, relecture ou aide à la conception de cahiers des charges pour une rénovation ou une nouvelle construction, conseils).

- Un accompagnement permettant de mettre en place une campagne de sensibilisation du personnel et des occupants (constitution et animation de 3 réunions de la team énergie)

Voici une ligne du temps qui présente le principales étapes de l'accompagnement:



Le tableau ci-dessous explicite les différentes étapes de l'accompagnement

Etapes	Explications	Dates
1^{ère} Réunion collective réunissant les 10 institutions sélectionnées (A Namur)	Méthodologie d'action, primes, réglementation PEB, outils énergie à disposition, explications concernant la phase de collecte de données et de la réalisation du cadastre.	Juin 2013
Actions à réaliser par l'institution	Réalisation du cadastre énergétique. Choix d'un bâtiment pilote (grand potentiel d'économie d'énergie). 1 ^{er} communication sur le projet URE Désignation d'un responsable énergie.	Juillet-août
	Collectes d'informations préliminaires sur le bâtiment pilote en vue d'y réaliser un précheck Constitution d'une Team Energie	septembre
1^{ère} réunion de la Team énergie avec le Facilitateur (sur le site de l'institution)	Team énergie de lancement : Présentation de l'accompagnement à l'URE, travail sur le diagnostic comportemental et la motivation.	octobre
Actions à réaliser par l'institution	Réalisation d'un sondage énergie auprès des occupants du bâtiment pilote (diagnostic comportemental) Démarrage de la campagne de mesures (wattmètre et enregistreur de température)	Oct-nov
Diagnostic technique du bâtiment pilote	Si pas encore d'audit énergétique réalisé, réalisation d'un rapport de pré-check du bâtiment pilote par un auditeur agréé.	Octobre 2013
2^{ème} réunion de la Team énergie avec le Facilitateur (sur le site de l'institution)	Travail sur les mesures les plus rentables en matière d'économie d'énergie sur base du diagnostic technique et comportemental Elaboration d'un plan d'actions pour le bâtiment pilote.	Nov-dec 2013
Actions à réaliser par l'institution	Mise en œuvre des mesures « court terme » du plan d'actions. Continuation de la campagne de mesures	Dec-fev

3^{ème} réunion de la Team Energie avec le Facilitateur (sur le site de l'institution)	Travail sur la sensibilisation du personnel et des résidents aux économies d'énergie Présentation du cadastre mis à jour avec les données 2014 Présentation des premières actions menées Réponse aux problèmes rencontrés Planification des actions à venir.	Fev-mars 2014
Actions à réaliser par l'institution	Mise en œuvre des mesures « court terme » et « moyen terme » du plan d'actions (infrastructure et sensibilisation)	Mars2014-mars2015
4^{ème} réunion de la Team Energie avec le Facilitateur (sur le site de l'institution)	Bilan : suivi des consommations (modèle cadastre énergétique mis à jour) Etat d'avancement plan d'actions (succès-difficultés rencontrés) Eventuellement : 1 ^{er} team énergie pour un nouveau bâtiment	Mars-avril 2015

A noter, que la 4^{ème} team énergie sera réalisée dans le cadre du point 5 « relance des entreprises » de la mission 2014-2015.

Réunion collective

Organisation d'une réunion collective avec les 10 institutions en deux sous-groupes (le 26 juin et 5 juillet).

9h	Accueil Café
9h15	Introduction
9h30	Tour de Table
09h50	Primes énergie, réglementation PEB Méthodologie d'action pour un Utilisation Rationnelle de l'Energie
10h30	Pause
10h45	Connaissance et suivi des consommations : cadastre et comptabilité énergétique
12h00	Lunch sandwich

Outils développés dans le cadre accompagnement URE

Dans le cadre de cet accompagnement à l'URE, plusieurs outils ont été développés :

- Powerpoint de la réunion collective (primes, réglementation PEB, méthodologie URE et suivi des consommations).
- Powerpoint des 3 teams énergie (diagnostic, mesures les plus rentables, sensibilisation).
- Plan d'actions (tableur Excel).
- Tableurs Excel de suivi des consommations (modèle type de cadastre avec graphique montrant l'évolution des consommations sur plusieurs années et normalisant automatiquement les consommations).
- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation pour direction et membres de la team énergie.

L'ensemble de ces outils se trouvent dans le CD en annexe.

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'accompagnement à l'URE

Un questionnaire de satisfaction a été complété par les membres des teams énergie de 9 institutions accompagnées, soit au total 51 personnes. Nous n'avons à ce jour pas encore reçu les questionnaires du SRJ Saint Michel. Le questionnaire comportait 27 questions pour les responsables énergie et les directions et 14 questions pour les membres des teams énergie.

Les résultats et analyses complets des questionnaires se trouvent dans le CD en annexe. Vous trouverez ci-dessous une synthèse des résultats :

Evaluation globale	4,01
Evaluation de la réunion collective	4,04
Evaluation du pré-check	4,02
Evaluation des teams énergie	4,21
Evaluation du changement de comportement et sensibilisation à l'URE	3,73

Pour chaque question, une note entre 1 et 5 devait être attribuée, 5 étant la meilleure note et 1 la plus mauvaise note. Nous pouvons conclure que les participants aux teams énergie sont dans l'ensemble très satisfaits de l'accompagnement et qu'une démarche URE a pu être initiée au sein de l'institution. La note un peu moins élevée pour l'évaluation du changement de comportement et de la sensibilisation à l'URE s'explique par le fait que plusieurs participants ayant mis une note basse (1 ou 2) à ce type de question et ont mis en commentaire qu'ils n'ont pas changé leur comportement ni été sensibilisé car ils étaient déjà sensibilisés à l'URE.

4. Relance des entreprises

La relance des entreprises a été réalisée dans la prolongation de l'accompagnement à une démarche URE de la mission du facilitateur URE non marchand 2012-2013. Le principe est que la facilitatrice URE puisse animer pour chacune des 10 institutions accompagnées une 4^{ème} team énergie environ un an après la 3^{ème} team énergie de l'accompagnement.

Cette 4^{ème} team énergie est une réunion d'évaluation de l'état d'avancement de la démarche URE de l'institution qui a pour but de faire le **bilan sur les points suivants** :

- évolution des consommations d'énergie ;
- mise en œuvre du plan d'actions (infrastructure et sensibilisation) ;
- succès et difficultés rencontrés par l'institution.

La participation de la Facilitatrice URE à cette 4^{ème} réunion de team énergie permet par ailleurs de **répondre à plusieurs objectifs** :

- Evaluation par la Facilitatrice de l'avancement de la démarche URE au sein de l'institution et de l'évolution des consommations en utilisant pour ce faire une grille d'évaluation.

- Permettre aux institutions de recevoir les conseils de la Facilitatrice sur leurs projets URE en cours (sensibilisation des occupants, mesures visant à améliorer la performance énergétique de leur bâtiment), de pouvoir discuter avec elle des problèmes auxquels elles sont confrontées.
- De fixer une étape supplémentaire à l'accompagnement avec une échéance qui lui est liée, incitant ainsi les institutions à réaliser un certain nombre de mesures pour cette échéance.

Enfin, étant donné qu'un des objectifs de l'accompagnement est de reproduire la démarche URE dans les autres bâtiments de l'institution, cette réunion peut également être l'occasion d'animer la première réunion de la team énergie d'un autre bâtiment et de lancer ainsi la démarche URE pour ce bâtiment.

Vous trouverez ci-dessous le timing qui a été suivi :

- Décembre 2013 : mail envoyé aux 10 institutions leur rappelant de relever leurs compteurs de gaz et d'électricité ainsi que le niveau de leurs cuves à mazout en fin d'année.
- Janvier 2014 : mail envoyé aux 10 institutions leur communiquant la date de leur 4^{ème} Team énergie et leur expliquant les tâches à réaliser en vue de préparer cette réunion.
 - Compléter le modèle de cadastre énergétique joint au mail : ce modèle permet de visualiser et chiffrer l'évolution de leurs consommations entre 2010 et 2013.
 - Mettre à jour leur plan d'actions.
 - Décider s'ils profitent de la réunion pour démarrer la démarche URE sur un autre bâtiment.
- Février 2014 : contact par téléphone avec le responsable énergie et/ou la direction des 10 institutions afin de faire un rappel quant aux tâches demandées pour la 4^{ème} team énergie ainsi que pour pouvoir répondre à d'éventuels problèmes rencontrés.
- Mars-avril 2014 : animation de la 4^{ème} team énergie.

La facilitatrice URE a pu animer un team énergie dans l'ensemble des institutions, mis à part pour l'asbl les Amis des aveugles. Le bâtiment sur lequel nous avons travaillé pour cette institution est une ETA dont le bâtiment datant des années 80 a très mal vieilli et nécessite des travaux de rénovation importants. De plus, le bâtiment n'est plus adapté aux besoins actuels. L'institution a donc décidé de réaliser une étude pour un réaménagement complet du site (comportant plusieurs bâtiments). Dans ce cadre-là une nouvelle construction sera probablement prévue pour l'ETA. La direction n'est donc plus motivée pour travailler sur le bâtiment actuel. De plus, le directeur étant chargé de réaliser le cahier des charges pour cette étude, il n'a pas souhaité prendre le temps de mettre à jour le cadastre, ni le plan d'action. La grille d'évaluation a été complétée via un entretien téléphonique.

Pour les 9 autres institutions, la facilitatrice a participé à une réunion de la team énergie et a complété sur cette base une grille d'évaluation pour chacune des institutions. Une synthèse des 10 grilles d'évaluation a été réalisée et permet d'avoir une évaluation globale des résultats de l'accompagnement à l'URE qui porte sur les points suivants :

- Evolution des consommations d'énergie.
- Connaissance et suivi des consommations.
- Réalisation d'une campagne de sensibilisation et changement de comportement.
- Composition et fréquence de la team énergie.
- Amélioration de la performance énergétique des bâtiments.
- Pérennité de la démarche.

Cette synthèse des 10 grilles d'évaluation ainsi que les 10 grilles d'évaluation individuelles se trouvent dans le CD en annexe.

5. Success Stories

Néant

6. FAQs

- Article sur l'Ureba exceptionnel dans le Périodique des entreprises à profit social (2 FAQs).

7. Participation à des actions menées par d'autres acteurs

- Participation à une réunion du « groupe de travail énergie » organisé par Messaje (fédération d'aide à la jeunesse) : présentation d'une méthodologie URE et des mesures URE les plus rentables.

8. Propositions complémentaires ou nouvelles

Néant.

Autres

Participation aux comités de suivi

Présence aux rencontres mensuelles.

Soutien à la première ligne (suivi des demandes transférées par le « Guichet »)

Suivi des demandes transférées réalisé.